



Wilfrid Ray

Marion Buniazet

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP repose sur quatre piliers : i. offrir à chaque date de valeur liquidative une protection partielle en capital (hors frais de souscription et fiscalité) à hauteur de la Valeur Liquidative Protégée (ci-après, la « Valeur Liquidative Protégée ») correspondant à 85% de la plus haute valeur liquidative constatée depuis la création du FCP ; ii. offrir une allocation entre un panier d'Actifs Dynamiques, moteur de performance, et un panier d'Actifs Sécurisés permettant d'assurer la Protection ; iii. mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR) ; et iv. maintenir un Indicateur Synthétique de Risque maximum de 3.

Actif net global	14,61 M€
VL part L	114,58 €
VL protégée part L	98,92 €

Caractéristiques du FCP

Caractéristiques

Date de création de l'OPC	10/10/2023
Date de 1ère VL de la Part	10/10/2023
Durée minimale de placement recommandée	3 ans
Classification AMF	Garanti ou assorti d'une protection
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Dépositaire	CACEIS BANK
Éligible au PEA	Non

Valorisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part L	FR001400J3B6
Ticker Bloomberg part L	LBPMLRLE FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA

Souscriptions-rachats

Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	13h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	Néant
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	Néant
Décimalisation	1/100 000 ème de part

Frais

Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,60% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	Néant
Commission de souscription	Néant
Commission de rachat	Néant

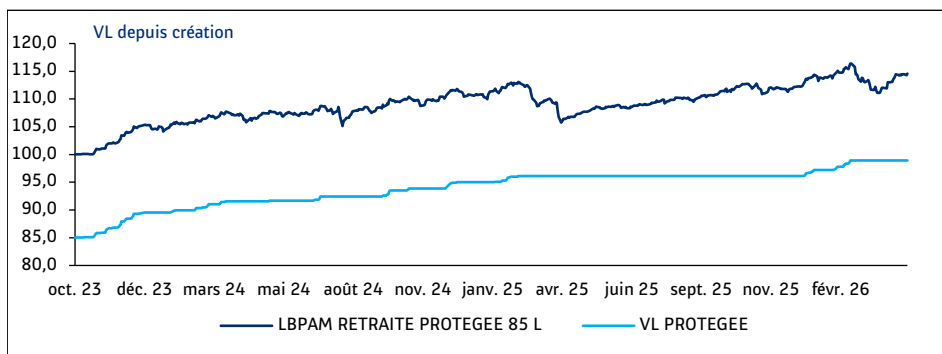
NOTATION MORNINGSTAR SUSTAINABILITY™



PROFIL DE RISQUE



Performances arrêtées au 30 avril 2026



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	6 mois	1 an	Depuis création
OPC	2,12%	2,79%	1,62%	6,56%	14,58%
PERFORMANCES ANNUELLES			2025	2024	2023*
OPC			1,40%	5,08%	5,30%
					* Depuis le 10/10/2023
PERFORMANCES ANNUALISÉES					Depuis création
OPC					5,47%

Indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	Depuis création
Volatilité de l'OPC	4,84%	3,88%	4,16%
Ratio de Sharpe	0,27	1,17	0,60

Données calculées sur le pas de valorisation.

	Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement
Perte maximale depuis création	-6,49%	18/02/2025	07/04/2025	273 jours

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.

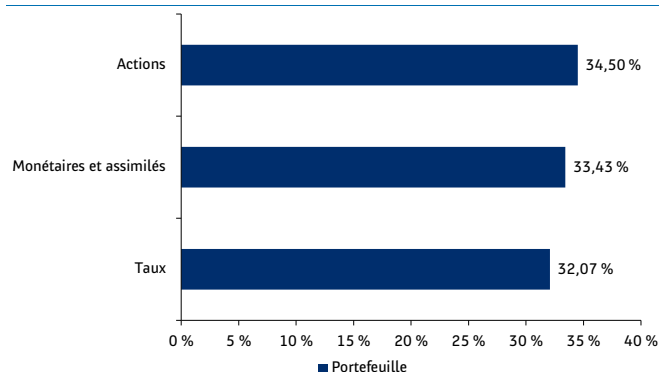
Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

Le mois d'avril s'est déroulé dans un environnement de marché très volatile, dominé par les développements géopolitiques au Moyen-Orient et leurs répercussions sur les marchés de l'énergie. Les annonces successives de tensions puis de trêve ont entretenu une alternance de soulagement et d'aversion au risque parmi les investisseurs. Les cours du pétrole ont constitué le principal catalyseur, sensibles aux perspectives de sécurisation ou de perturbation des flux via le détroit d'Ormuz. Cette situation a entraîné une forte nervosité sectorielle, avec des rotations marquées entre valeurs cycliques et défensives, tandis que les actifs européens restaient sensibles aux signaux internationaux et aux équilibres géopolitiques. Dans ce contexte, les banques centrales ont maintenu une attitude prudente. La Réserve Fédérale et la BCE ont confirmé le statu quo monétaire, dans un environnement marqué par une inflation toujours surveillée et des risques exogènes élevés. Enfin, le début de la saison des publications trimestrielles a mis en lumière une résilience globalement satisfaisante des entreprises, malgré quelques ajustements révélant une sensibilité accrue au moindre changement de visibilité. Dans cet environnement finalement porteur, la majorité des actifs risqués ont affiché des performances nettement positives. Les marchés actions ont enregistré de fortes progressions : +6,3% en zone euro, +10,5% aux États-Unis et +7,5% au Japon. Les marchés émergents se sont particulièrement distingués avec une hausse de +14,7%.

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'ACTIF EN % DE L'ACTIF NET



INDICATEURS CLÉS

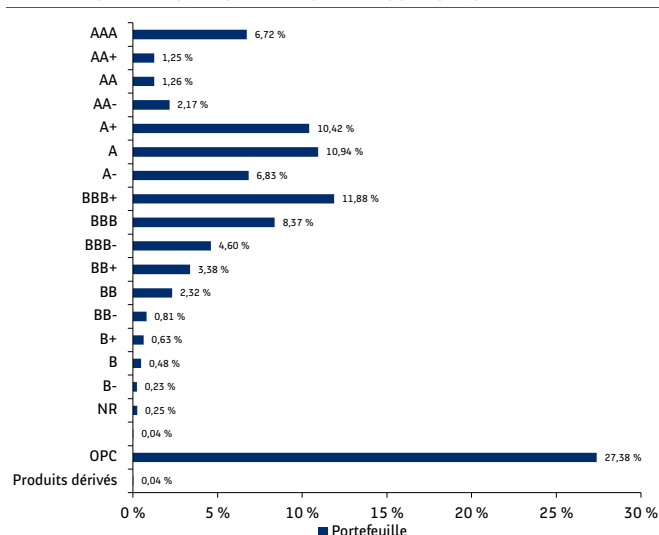
Exposition globale actions	34,50%
Nombre de titres en direct en portefeuille	-
Sensibilité du portefeuille *	1,07
Duration du portefeuille *	1,10
Maturité moyenne du portefeuille *	1,92 ans
Rating moyen du portefeuille *	A-

5 PRINCIPAUX OPC EN PORTEFEUILLE

Libellé	Catégorie AMF	% de l'actif net
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI I-C	-	30,89%
LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R	Actions internationales	20,61%
ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE IXL	Obligations et autres titres de créances internationaux	6,61%
LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS M	Actions internationales	5,08%
LBPAM ISR OBLI MOYEN TERME E	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	4,94%

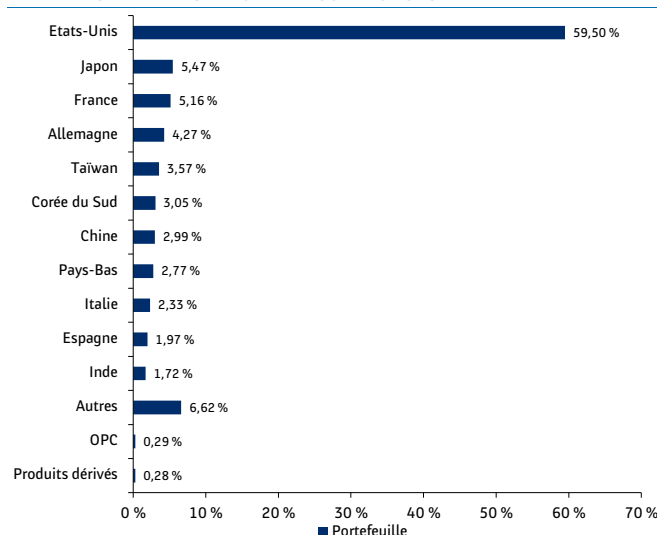
ANALYSE DE LA POCHÉ OBLIGATAIRE

RÉPARTITION PAR NOTATION LT EN % DE LA POCHÉ OBLIGATAIRE *



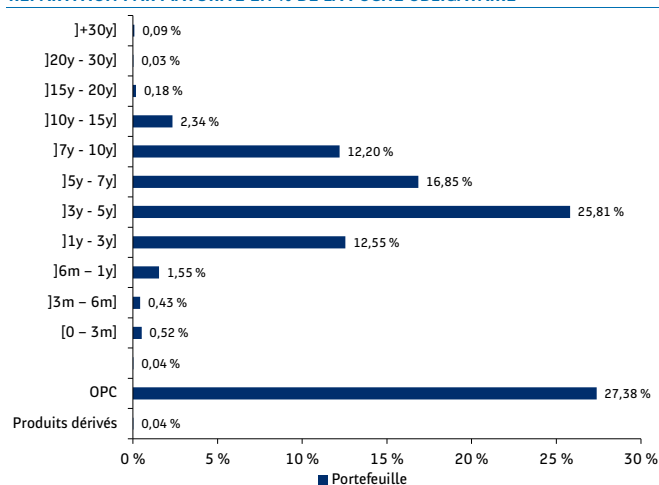
ANALYSE DE LA POCHÉ ACTION

RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE LA POCHÉ ACTIONS *

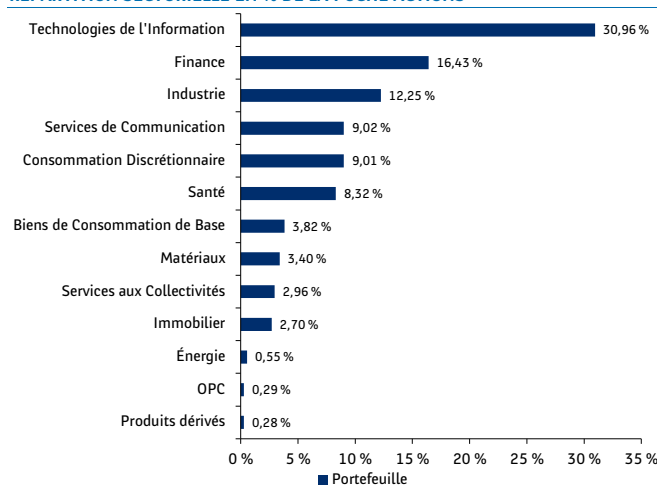


Algorithme de Bâle, en % de la poche obligations et OPC obligataires.

RÉPARTITION PAR MATURITÉ EN % DE LA POCHÉ OBLIGATAIRE *



RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE LA POCHÉ ACTIONS *



En % de la poche obligations et OPC obligataires.

* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence.

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.